

18 déc 2013 -20:15

Appartient à [Conseil des ministres du 19 décembre 2013](#)

Plan d'aménagement des espaces marins

Sur proposition du ministre de la Mer du Nord Johan Vande Lanotte, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal fixant le plan d'aménagement des espaces marins.

Le projet de Plan d'aménagement des espaces marins a été approuvé en première lecture le [24 mai 2013](#) par le [Conseil des ministres](#).

Le Plan d'aménagement des espaces marins a été soumis à une consultation publique et à des réunions de concertation publique. Une concertation formelle a également eu lieu entre la Région flamande, la Région wallonne, la Région de Bruxelles-Capitale, la Structure Garde côtière et le Conseil fédéral du Développement durable.

Le projet fixe les coordonnées des zones délimitées au sein du Plan d'aménagement des espaces marins et prévoit les dispositions contraignantes à l'égard des justiciables ainsi que les dispositions relatives à la modification d'autres réglementations.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Johan Vande Lanotte, Vice-Premier ministre et ministre de l'Economie, des Consommateurs et de la Mer du Nord
Avenue des Arts 7
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 220 20 11
[http:// www.economie.fgov.be](http://www.economie.fgov.be)